

26 MAI 2022

Appel à Candidature (1^{er} appel)

La Direction Générale lance un appel à candidature **en interne** pour l'accès au poste de **Chef de Service Recours de Décisions Médicales et Expertise** relevant de la Division Expertise et Recours au niveau de la Direction des Affaires Médicales / Pôle Assurance Maladie Obligatoire (AMO) / Direction Générale Adjointe AMO et Prestations.

Les candidats répondant aux critères ci-dessous peuvent retirer les fiches de candidature auprès de leur formation de travail, du secrétariat de la Division Compétences et Evaluation/ Direction Développement du Capital Humain, du site de l'emploi public www.emploi-public.ma ou à travers l'espace Intranet.

Poste à pourvoir	Profil minimum requis	Compétences
Chef de Service Recours de Décisions Médicales et Expertise / Direction des Affaires Médicales Pôle Assurance Maladie Obligatoire (AMO)	-Médecin Chef de Service, ayant une ancienneté(*) d'au moins 1 an dans le poste ; Ou -Médecin titulaire, ayant une ancienneté(*) d'au moins 3 ans à la CNSS.	-Connaissance de l'organisation, des métiers et des prestations de la CNSS ; -Connaissance des textes, normes et procédures en matière de gestion des prestations de l'assurance maladie obligatoire et de contrôle médical ; -Capacité à veiller sur la conformité du contrôle médical AMO à la réglementation en vigueur ; -Capacité à assurer le traitement et le suivi des recours AMO en relation avec les dossiers de contrôle médical et les expertises liées à l'assurance maladie obligatoire ; -Capacité à détecter les anomalies liées aux contrôles médicaux et proposer des actes d'amélioration ; -Connaissance des applicatifs informatiques relatives au domaine ; -Maîtrise des outils de reporting ; -Capacité à communiquer avec divers interlocuteurs ; -Capacité à encadrer une équipe de travail ; -Capacité d'analyse et de synthèse des données.

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Demande de candidature
- Fiche de candidature
- CV
- Plan stratégique et méthodologie de travail pour le poste à pourvoir.

Les dossiers doivent parvenir par courriel envoyé uniquement à l'adresse **aac2022@cnss.ma** au plus tard le **13 Juin 2022** et seront instruits par une commission Ad Hoc désignée à cet effet.

Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

(*) L'ancienneté

- Dans le poste : elle prend effet à compter de la date de la 1^{ère} nomination dans le poste jusqu'à la date de l'appel à candidature.
- A la CNSS : elle prend effet à compter de la date de prise de service jusqu'à la date de l'appel à candidature.

NB : N'est recevable que deux (02) candidatures au plus par candidat, à l'ensemble des appels à candidature aux postes de Chefs de Service et assimilés lancés simultanément.

Hassan BOUBRIK
Directeur Général

